

## Contrat d'abonnement Thinkstock étendu

LE PRESENT CONTRAT (LE « CONTRAT ») EST CONCLU ENTRE LE TITULAIRE DE LICENCE, L'ACHETEUR (LE CAS ECHEANT) ET UNE FILIALE DE GETTY IMAGES, INC., TELLE QUE DEFINIE A LA SECTION 12.9 CI-DESSOUS (« THINKSTOCK »). CE CONTRAT S'APPLIQUE AUX LICENCES ACQUISES SUR LE WEB OU VIA LES CHARGES DE CLIENTELE ET EST APPLICABLE AU CONTENU SOUS LICENCE, QU'IL SOIT FOURNI EN LIGNE, SUR SUPPORT NUMERIQUE OU PHYSIQUE. PASSER COMMANDE POUR L'ACQUISITION D'UNE LICENCE D'UTILISATION D'UN CONTENU SOUS LICENCE, CONSTITUE LA CONFIRMATION QUE LE TITULAIRE DE LICENCE ET LE CAS ECHEANT, L'ACHETEUR, SONT HABILITES A CONCLURE LE PRESENT CONTRAT EN VERTU DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR DANS LEUR PAYS.

**1. Définitions.** Dans le cadre du présent Contrat, les définitions suivantes s'appliquent :

**1.1** « Facture » désigne la facture numérique ou pré-imprimée standard fournie par Thinkstock, celle-ci mentionnant notamment la filiale Thinkstock concédant les droits, le Contenu sous Licence sélectionné et le prix correspondant à la licence sur le Contenu sous Licence (« Frais de licence »). La Facture fait partie intégrante du présent Contrat et toute référence au Contrat fait également référence à la Facture.

**1.2** « Contenu sous Licence » désigne les images fixes ou visuels par voie optique, électronique, numérique ou tout autre procédé, y compris les négatifs, les diapositives, les matrices de films, les tirages, les fichiers électroniques originaux ou leurs copies, quelles qu'elles soient, ou tout autre produit protégé par des droits d'auteur, une marque, un brevet ou tout autre droit de propriété intellectuelle, dont les droits sont concédés par Thinkstock au Titulaire de Licence en vertu des présentes. Toute référence faite dans le présent Contrat au Contenu sous Licence se rapportera à chaque article du Contenu sous Licence pris individuellement aussi bien qu'au Contenu sous Licence dans son ensemble.

**1.3** « Titulaire de Licence » désigne la personne physique ou morale qui acquiert la présente licence ou, dans le cas d'un Acheteur différent, la personne physique ou morale expressément désignée comme Titulaire de Licence lors de la transaction commerciale et définie comme tel sur la Facture.

**1.4** « Œuvre du Titulaire de Licence » désigne un produit fini, un service, une campagne publicitaire ou une publication créés par ou pour le compte du Titulaire de Licence au moyen de compétences et d'efforts qui lui sont propres et qui intègre une Reproduction du Contenu sous Licence ainsi que d'autres contenus.

**1.5** « Acheteur » désigne la personne physique ou morale qui acquiert la présente licence au nom et pour le compte d'un Titulaire de Licence tiers.

**1.6** « Reproduction » et « Reproduire » désignent toute forme de copie ou de publication (en tout ou partie) du Contenu sous Licence, sur tout support et par tout moyen, ainsi que le recadrage, la distorsion, l'altération ou la manipulation (en tout ou partie) du Contenu sous Licence et la création de toute œuvre dérivée à partir du Contenu sous Licence ou qui intègre le Contenu sous Licence.

**1.7** « Utilisateur » désigne tout salarié ou sous-traitant du Titulaire de Licence qui : (1) télécharge, manipule, édite, modifie ou enregistre le fichier numérique contenant le Contenu sous Licence ; (2) est de toute autre manière directement impliqué dans le processus créatif qui utilise le Contenu sous Licence ; ou (3) intègre le Contenu sous Licence dans toute œuvre dérivée.

**2. Concession des Droits.** Conformément aux dispositions du présent Contrat :

**2.1** Thinkstock concède au Titulaire de Licence un droit mondial, non exclusif, incessible et non susceptible de sous-licence, d'accéder à l'abonnement Thinkstock et de Reproduction du Contenu sous Licence accessible via ledit abonnement pour un nombre de fois illimité pendant la durée de l'abonnement Thinkstock qui est indiquée sur la Facture (la « Durée ») et ce, sur tout support et pour toutes utilisations à l'exception de celles expressément prohibées en vertu de la section 3 du présent Contrat.

**2.2** TOUT UTILISATEUR SOUHAITANT UTILISER LE CONTENU SOUS LICENCE DEVRA SOUSCRIRE A L'ABONNEMENT THINKSTOCK A TITRE PERSONNEL. L'ACCES A L'ABONNEMENT THINKSTOCK OU, LE CAS ECHEANT, AU CONTENU SOUS LICENCE NE PEUT SE FAIRE PAR PLUS D'UN (1) UTILISATEUR A LA FOIS. TOUT UTILISATEUR SUPPLEMENTAIRE DEVRA SOUSCRIRE A L'ABONNEMENT THINKSTOCK AFIN D'ACCEDER AU CONTENU SOUS LICENCE. L'Utilisateur n'est pas autorisé à télécharger le Contenu sous Licence et à le partager avec un non-Utilisateur ou bien à agir comme un Utilisateur désigné pour le téléchargement et partager le Contenu sous Licence avec des non-Utilisateurs. Au-delà d'un (1) Utilisateur, le Titulaire de Licence devra souscrire à un abonnement pour chaque Utilisateur supplémentaire.

**2.3** Après l'expiration de l'abonnement Thinkstock, le Titulaire de Licence pourra continuer à utiliser le Contenu sous Licence qui avait déjà été incorporé à l'Œuvre du Titulaire de Licence pendant la Durée, et ce dans la même Œuvre, ou dans une Œuvre différente, conformément aux dispositions du présent Contrat. Si la personne qui a conclu le présent Contrat est un agent du Titulaire de Licence ayant accès à l'abonnement et utilisant le Contenu sous Licence au nom et pour le compte dudit Titulaire de Licence, cette utilisation peut être continuée par ce dernier ainsi que l'agent en question mais uniquement dans la mesure où l'agent qui a conclu le présent Contrat effectue un travail autorisé par le Titulaire de Licence au nom et pour le compte de ce dernier.

**2.4** Le Titulaire de Licence est autorisé à faire Reproduire le Contenu sous Licence par ses sous-traitants (y compris l'Acheteur) aux fins de conception et de réalisation

de l'Œuvre du Titulaire de Licence, sous réserve que lesdits sous-traitants s'engagent à respecter les dispositions du présent Contrat.

**2.5** Le Titulaire de Licence est autorisé à stocker le Contenu sous Licence dans une bibliothèque numérique, une configuration réseau ou tout autre dispositif similaire afin de permettre à ses salariés, partenaires et clients de consulter le Contenu sous Licence, dans la limite d'un (1) Utilisateur.

### **3. Restrictions.**

**3.1** Le Titulaire de Licence ne peut pas partager ou divulguer son mot de passe à un utilisateur ou un tiers sauf stipulation expresse contraire dans le présent Contrat et s'engage à garder strictement confidentiels tous les mots de passe liés à ses abonnements. Si le Titulaire de Licence ne respecte pas l'une des stipulations de cette section, Thinkstock se réserve le droit de (1) mettre immédiatement fin au présent Contrat, (2) conserver tous les paiements effectués en vertu du présent Contrat et (3) entamer une action en justice ou en équité.

**3.2** Le Titulaire de Licence ne peut télécharger plus que le nombre de téléchargements de Contents sous Licence autorisé par l'abonnement acheté par le Titulaire. Le Titulaire de Licence s'interdit de télécharger ou de stocker le Contenu sous Licence non utilisé pendant la Durée en vue d'une utilisation ultérieure. Thinkstock peut : (1) contrôler, aussi souvent que Thinkstock le juge nécessaire, tout ce que le Titulaire de Licence télécharge depuis le site Internet de Thinkstock, (2) surveiller tout abus du ou des noms d'utilisateur et du ou des mots de passe du Titulaire de Licence, (3) suspendre ou mettre fin à l'abonnement du Titulaire de Licence à Thinkstock sans préavis si Thinkstock a raisonnablement lieu de croire qu'il y a violation du présent Contrat et/ou abus ou partage du nom d'utilisateur et du mot de passe du Titulaire de Licence.

**3.3** Le Titulaire de Licence n'est pas autorisé à : (1) rendre le Contenu sous Licence disponible sur un support qui le rendrait accessible à des personnes autres que les Utilisateurs autorisés (et ce de manière autonome ou distincte de l'Œuvre du Titulaire de Licence) ; ni (2) rendre l'Œuvre du Titulaire de Licence disponible sur un support quelconque ou d'une manière permettant à un tiers de télécharger, d'extraire le Contenu sous Licence ou encore d'y accéder comme s'il s'agissait d'un fichier autonome, pour l'utiliser par exemple comme écran de veille.

**3.4** Le Titulaire de Licence s'interdit, en l'absence de consentement écrit préalable de Thinkstock et en cas de défaut de paiement des Frais de Licence supplémentaires : (i) d'utiliser le Contenu sous Licence des collections Hemera ou iStockphoto pour tout poster (imprimé sur papier, toiles ou autre support) ou autre article, à des fins de revente, licence ou autre type de distribution à but lucratif – cette restriction 3.4(i) ne s'appliquant qu'au Contenu sous Licence des collections Hemera et iStockphoto ; (ii) d'inclure le Contenu sous Licence dans un modèle électronique ayant vocation à être reproduit par des tiers sur des produits au format électronique ou imprimé ; (iii) d'utiliser ou afficher le Contenu sous Licence sur des

sites ou tout autre support destiné à susciter ou impliquer la vente, l'octroi de licence ou autre distribution de produits « à la demande », notamment, sans que cela soit limitatif, des cartes postales, tasses, t-shirts, calendriers, posters, écrans de veille ou fonds d'écran sur téléphones mobiles ou articles similaires ; (iv) d'octroyer des licences, revendre, louer, prêter, mettre à disposition, offrir ou transférer de quelque manière que ce soit le Contenu sous Licence ou les droits conférés en vertu du présent Contrat ; (v) de reproduire un article du Contenu sous Licence des collections Hemera ou iStockphoto, ou un élément dudit Contenu sous Licence, plus de 500 000 fois par utilisation du Contenu sous Licence – cette restriction 3.4(v) ne s'appliquant qu'au Contenu sous Licence des collections Hemera et iStockphoto ; (vi) d'afficher le Contenu sous Licence dans un format numérique ou dans le cadre de toute application numérique à une résolution supérieure à 72 dpi, sauf dans le cadre de travaux de conception éditoriaux ou préliminaires ; (vii) d'utiliser ou afficher le Contenu sous Licence à un format électronique permettant de le télécharger ou de le distribuer par le biais d'appareils électroniques ou de le partager via tout système d'échange de fichiers ou autre dispositif de partage.

**3.5** Dans la mesure où le code source est contenu dans le Contenu sous Licence, le Titulaire de Licence n'est pas autorisé à reconstituer la logique du programme, décompiler ou désassembler quelque partie que ce soit dudit code source.

**3.6** Le Titulaire de Licence n'est pas autorisé à prétendre, de manière expresse ou tacite, qu'il est le créateur original d'une œuvre visuelle dont une part substantielle de la composition artistique trouve son origine dans le Contenu sous Licence.

**3.7** Le Contenu sous Licence ne peut être intégré dans un logo, une dénomination sociale, une marque commerciale ou une marque de service, sans l'accord préalable écrit de Thinkstock.

**3.8** Si un Contenu sous Licence représentant une personne ou un bien est utilisé pour illustrer un sujet pouvant être peu flatteur ou offensant, le Titulaire de Licence devra accompagner ce type d'utilisation d'une mention précisant que : (1) le Contenu sous Licence est exclusivement utilisé à des fins d'illustration ; et (2) toute personne éventuellement représentée dans le Contenu sous Licence est un modèle.

**3.9** L'utilisation du Contenu sous Licence à des fins pornographiques ou diffamatoires ou toute autre utilisation illicite est strictement interdite, qu'elle soit liée directement ou indirectement (par le contexte ou par juxtaposition) à un sujet spécifique. Le Titulaire de Licence s'engage également à se conformer à la réglementation en vigueur et/ou aux codes et usages professionnels.

**3.10** Bien que les meilleurs efforts aient été faits pour légender et fournir toute autre information (notamment les métadonnées) relative au Contenu sous Licence, Thinkstock ne garantit pas l'exactitude de ces informations.

**3.11** Lorsque l'Acheteur acquiert des droits sur un Contenu sous Licence au nom et pour le compte d'un Titulaire de Licence, l'Acheteur déclare et garantit : (1) être autorisé à agir au nom et pour le compte du Titulaire de Licence et avoir pleine capacité pour engager le Titulaire de Licence par le présent Contrat ; et (2) que si le

Titulaire de Licence conteste ce pouvoir ou cette capacité, l'Acheteur sera lié par les termes du présent Contrat et par conséquent responsable de toute violation des stipulations du Contrat par le Titulaire de Licence. Rien dans la présente section 3.11 ne pourra libérer l'Acheteur de son obligation de paiement des Frais de Licence.

**3.12** Si le Contenu sous Licence est Reproduit sur un site Internet, le Titulaire de Licence devra publier sur ledit site des conditions générales d'utilisation prévoyant des restrictions interdisant le téléchargement du Contenu sous Licence à des fins autres que personnelles ainsi que toute nouvelle publication, la retransmission, la reproduction ou toute autre utilisation du Contenu sous Licence.

**4. Comptes d'Utilisateurs.** Thinkstock accordera au Titulaire de Licence le nombre de Comptes d'Utilisateurs indiqué dans la Facture, afin que les Utilisateurs puissent accéder au Contenu sous Licence proposé sur le site de Thinkstock. Le Titulaire de Licence est responsable du suivi de toute l'activité de chaque Compte d'Utilisateur et doit, de plus : (a) assurer la protection de tous les mots de passe et identifications émis pour chaque Compte d'Utilisateur ; (b) avertir immédiatement Thinkstock dans le cas d'une utilisation non autorisée d'un Compte d'Utilisateur ou de failles de sécurité liées à l'utilisation d'un Compte d'Utilisateur ; (c) accepter l'entière responsabilité de toute l'activité ayant lieu sur chacun des Comptes d'Utilisateur ; et (d) accepter l'intégralité des risques concernant un accès non autorisé aux Comptes d'Utilisateurs par des individus agissant, prétendument ou non, au nom du Titulaire de Licence.

## **5. Crédits et Propriété Intellectuelle.**

**5.1 Droits d'auteur.** Aucun droit de propriété ou droit d'auteur lié au Contenu sous Licence ne sera transféré au Titulaire de Licence en vertu du présent Contrat. Sauf mention expresse dans le présent Contrat, Thinkstock n'accorde au Titulaire de Licence aucun droit ni aucune licence, de manière expresse ou tacite, sur le Contenu sous Licence.

**5.2 Marques.** Concernant l'utilisation de la marque « Thinkstock » ou de tout autre nom commercial, marque ou logo de Thinkstock ou de ses partenaires, y compris les noms de toutes les collections de Contenu sous Licence (les « Marques »), le Titulaire de Licence reconnaît et accepte que (1) les Marques sont et resteront la propriété exclusive de Thinkstock ou, le cas échéant, de ses partenaires ; (2) sauf exigence expresse en vue de satisfaire les obligations en matière de crédit photo en application des présentes, aucune disposition ne confère au Titulaire de Licence un quelconque droit d'utilisation relatif aux Marques ; et (3) le Titulaire de Licence ne peut à aucun moment contester la validité des Marques de Thinkstock.

**5.3 Crédits photo.** Tout Contenu sous Licence utilisé à des fins éditoriales doit mentionner le crédit photo suivant à côté du Contenu sous Licence : « *[Nom du photographe]/[Nom de la collection]/Thinkstock* » ou toute autre mention telle qu'indiquée sur le site de Thinkstock. Si le Titulaire de Licence omet de mentionner le

crédit, Thinkstock peut, à sa seule discrétion, exiger du Titulaire de Licence le paiement de frais supplémentaires d'un montant pouvant atteindre cent pour cent (100 %) des Frais de Licence. Ces frais s'ajoutent aux autres droits et recours en droit et en équité à la disposition de Thinkstock.

**5.4 Crédits relatifs aux productions sonores/audiovisuelles.** Si le Contenu sous Licence est utilisé dans un enregistrement sonore et/ou audiovisuel, à des fins éditoriales ou non, mais dans un contexte où il est d'usage de faire apparaître un crédit, cette mention doit apparaître, toutes les fois où cela est techniquement possible, dans une taille et à un emplacement comparables à ceux appliqués à des crédits similaires et sous la forme suivante : « *Images fournies par [Nom de collection]/Thinkstock* ».

**5.5 Avis d'utilisation frauduleuse.** Le Titulaire de Licence avertira immédiatement Thinkstock s'il a connaissance ou soupçonne qu'un tiers, qui a eu accès au Contenu sous Licence par l'intermédiaire du Titulaire de Licence, utilise de manière frauduleuse tout ou partie du Contenu sous Licence ou viole tout droit de propriété intellectuelle de Thinkstock, notamment et de façon non limitative, les Marques et droits d'auteur.

**5.6 Interdiction du retrait des notices.** Le Titulaire de Licence ne peut en aucun cas retirer les notices relatives au droit d'auteur (ou copyright), de marque ou autre droit de propriété intellectuelle qui seraient placées sur ou dans le Contenu sous Licence.

## **6. Garantie et limitation de responsabilité.**

**6.1** Thinkstock garantit : (1) que le Contenu sous Licence sera dépourvu de tout vice matériel et de fabrication pendant trente (30) jours à compter de la date de livraison (le seul et unique recours du Titulaire de Licence en cas de non respect de cette garantie étant le remplacement du Contenu sous Licence) ; (2) jouir de la capacité juridique et des droits nécessaires lui permettant de conclure le présent Contrat ; (3) que l'utilisation par le Titulaire de Licence du Contenu sous Licence conformément au présent Contrat, et ce dans le format tel que fourni par Thinkstock (c'est-à-dire sans modification ni ajout ou changement de format de la part du Titulaire de Licence), ne porte nullement atteinte aux droits d'auteur, aux droits moraux, aux marques ni à aucun autre droit de propriété intellectuelle, et ne viole aucunement les droits au respect de la vie privée et à l'image ; et (4) que toutes les autorisations nécessaires des modèles et/ou des propriétaires des biens représentés sur le Contenu sous Licence dont l'utilisation est autorisée par le présent Contrat ont été obtenues. Il incombe au Titulaire de Licence de payer les sommes pouvant être dues en vertu de toute convention ou accord collectif applicable et de respecter les dispositions de tels accords (tel que notamment la Screen Actors Guild (SAG) aux Etats-Unis) découlant de l'utilisation du Contenu sous Licence.

**6.2 THINKSTOCK N'ACCORDE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, RELATIVE AU CONTENU SOUS LICENCE OU AUX SYSTEMES DE LIVRAISON DE CE**

DERNIER, NOTAMMENT, DE FACON NON LIMITATIVE, TOUTES GARANTIES TACITES DE QUALITE MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UNE UTILISATION PARTICULIERE. THINKSTOCK NE SAURAIT ETRE TENUE POUR RESPONSABLE ENVERS LE TITULAIRE DE LICENCE, NI ENVERS AUCUNE AUTRE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE, DE DOMMAGES PUNITIFS, SPECIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES OU FORTUITS, OU AUTRES DOMMAGES SIMILAIRES, FRAIS OU PERTES RESULTANT DU PRESENT CONTRAT, MEME SI THINKSTOCK A ETE INFORMEE DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES, FRAIS OU PERTES. AUCUNE ACTION, DE QUELQUE FORME OU NATURE QUE CE SOIT, RESULTANT DU PRESENT CONTRAT NE PEUT ETRE INTENTEE PAR LE TITULAIRE DE LICENCE OU L'ACHETEUR AGISSANT AU NOM ET POUR LE COMPTE DE CE DERNIER, OU EN LEUR PROPRE NOM, PLUS DE DEUX (2) ANS APRES LE FAIT GENERATEUR DU LITIGE. CERTAINES LEGISLATIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE GARANTIE DES CLAUSES DE LIMITATION DE RESPONSABILITE LIEES A CERTAINS TYPES DE DOMMAGES. SANS LIMITER LA PORTEE DES AUTRES STIPULATIONS DU PRESENT CONTRAT, THINKSTOCK NE SAURAIT ETRE TENUE POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES, FRAIS OU PERTES RESULTANT DE MODIFICATIONS APPORTEES PAR LE TITULAIRE DE LICENCE AU CONTENU SOUS LICENCE OU A L'ŒUVRE DU TITULAIRE DE LICENCE DANS LAQUELLE LE CONTENU SOUS LICENCE EST UTILISE.

**6.3 Tous les sites Internet de Thinkstock et de ses divisions, des filiales de Thinkstock, ainsi que le contenu éditorial diffusé en temps réel et tout autre produit Thinkstock similaire qui sont disponibles par voie électronique seront fournis par Thinkstock en l'état et en fonction de leur disponibilité. Le Titulaire de Licence accepte que ces sites Internet et ces produits soient parfois temporairement indisponibles pour des raisons de maintenance du/des sites Internet de Thinkstock ou bien pour des raisons indépendantes de la volonté de Thinkstock, dont la responsabilité ne pourra alors pas être engagée par le Titulaire de Licence. Ni Thinkstock ni aucune autre partie impliquée dans la création, la production ou la distribution de ces sites Internet ou de ces produits ne sauront être tenus pour responsables de tout dommage, quel qu'il soit, que celui-ci résulte de l'utilisation ou de l'incapacité d'utilisation, desdits sites Internet et/ou produits, notamment et de façon non limitative, si ces dommages sont la conséquence d'erreurs, omissions, interruptions, suppressions de fichiers ou de messages électroniques, défauts, virus, retards de fonctionnement ou de transmission résultant ou non de catastrophes naturelles, de problèmes de communication, de vol, de destruction ou d'accès non autorisé auxdits sites Internet et produits.**

## **7. Indemnisation.**

**7.1** Le Titulaire de Licence s'engage à défendre, indemniser et libérer Thinkstock, sa maison mère, ses filiales et sociétés affiliées conjointement détenues ou contrôlées, ainsi que leurs administrateurs, directeurs et salariés respectifs, de tous dommages et intérêts, responsabilités et frais (y compris les honoraires raisonnables d'avocats) liés à toutes réclamations de tiers invoquant une utilisation par le Titulaire de

Licence du Contenu sous Licence en dehors du cadre du présent Contrat ou toute autre violation, réelle ou supposée, du présent Contrat par le Titulaire de Licence.

**7.2** A condition que le Contenu sous Licence soit uniquement utilisé conformément aux dispositions du présent Contrat, que le Titulaire de Licence ne viole aucune disposition dudit Contrat et respecte ses obligations de paiement envers Thinkstock, et à titre de seul et unique recours à la disposition du Titulaire de Licence en cas de violation de ses engagements et garanties mentionnés à la section 6.1 (2)-(4) ci-dessus, Thinkstock s'engage, sous réserve des stipulations de la section 6.2 ci-dessus, à défendre, indemniser et libérer le Titulaire de Licence, sa maison mère, ses filiales et sociétés affiliées conjointement détenues ou contrôlées, ainsi que leurs administrateurs, directeurs et salariés respectifs, de tous dommages et intérêts, responsabilités et frais (y compris les honoraires raisonnables d'avocats) liés à toute procédure judiciaire fondée sur le non-respect par Thinkstock des garanties énoncées à la section 6.1 (2)-(4) ci-dessus. La responsabilité totale maximale de Thinkstock en vertu du présent Contrat et en vertu de tout autre accord conclu avec Thinkstock dans le cadre duquel le Titulaire de Licence a acquis des droits d'utilisation sur le même contenu, quelle que soit la taille de fichier ou l'utilisation de tout ou partie du contenu, et l'obligation de Thinkstock en vertu de la présente section, est limitée à un montant total de deux cent cinquante mille dollars US (250 000 \$) par article de Contenu sous Licence. En d'autres termes, la responsabilité de Thinkstock à l'égard du Titulaire de Licence relative au contenu ne saurait excéder deux cent cinquante mille dollars US (250 000 \$) par article de Contenu sous Licence, quel que soit le nombre de fois où le Titulaire de Licence a acquis les droits du même contenu auprès de Thinkstock. Cette section définit la totalité des obligations d'indemnisation de Thinkstock au titre du présent Contrat.

**8. Etat du Contenu sous Licence.** Le Titulaire de Licence devra examiner le Contenu sous Licence dans son intégralité pour détecter les défauts potentiels (numériques ou autres) avant d'en réaliser des Reproductions. Sans préjudice aux dispositions de la section 6.1.(1), Thinkstock ne saurait être tenue responsable d'aucune perte ni d'aucun dommage subi par le Titulaire de Licence ou par un tiers résultant, directement ou indirectement, d'un défaut supposé ou réel du Contenu sous Licence, de sa légende ou, d'une façon quelconque, de sa Reproduction.

**9. Intérêts sur les factures impayées.** Si le Titulaire de Licence ne règle pas le montant total de la Facture dans le délai indiqué sur cette dernière, Thinkstock pourra exiger le versement d'un intérêt d'un et demi pour cent (1,5 %) par mois de retard, ou du taux légal autorisé par la loi, jusqu'à règlement total de la facture.

**10. Utilisation non autorisée et résiliation.** Toute utilisation du Contenu sous Licence non expressément autorisée par le présent Contrat (notamment, de façon non limitative, concernant l'accès à l'abonnement Thinkstock et l'utilisation du

Contenu sous Licence au delà d'un (1) Utilisateur sans avoir préalablement souscrit à l'abonnement Thinkstock) constitue une violation des droits d'auteur et autorise Thinkstock à exercer tous les droits et prérogatives qui lui sont conférés par les législations applicables du monde entier. Le Titulaire de Licence est responsable de tout préjudice résultant desdites violations de droits d'auteur, y compris toute réclamation faite par un tiers. En outre et sans préjudice des autres prérogatives de Thinkstock résultant des présentes, Thinkstock se réserve le droit de facturer, et le Titulaire de Licence accepte de payer, une redevance égale ou supérieure à cinq (5) fois le montant des frais de licence standard ou des frais de licence pour utilisateurs supplémentaires de Thinkstock. Thinkstock se réserve le droit de facturer, et le Titulaire de Licence accepte de payer, le tarif applicable à chaque Contenu sous Licence de Thinkstock que le Titulaire de Licence a obtenu suite à une utilisation frauduleuse ou abusive de son abonnement à Thinkstock, y compris le Contenu sous Licence obtenu suite au partage non autorisé de noms d'utilisateur et de mots de passe, au partage non autorisé de Contenu sous Licence ou si le Titulaire de Licence ne possède pas les droits pour utilisateur supplémentaire requis. Thinkstock se réserve le droit de mettre fin au présent Contrat dans les cas suivants : si le Titulaire de Licence (1) conclut ce Contrat après avoir été informé par Thinkstock de l'utilisation non autorisée du Contenu sous Licence ; (2) ne paie pas le montant total des Frais de Licence dans les délais indiqués sur la Facture ; ou (3) viole l'une des stipulations du présent Contrat. A compter de la date de résiliation, le Titulaire de Licence devra immédiatement : (1) cesser d'utiliser le Contenu sous Licence ; et (2) détruire ou, si Thinkstock lui en fait la demande, restituer à Thinkstock le Contenu sous Licence et, en cas de résiliation du Contrat par Thinkstock pour violation de ce dernier, remettre à Thinkstock l'Œuvre du Titulaire de Licence en possession ou sous le contrôle du Titulaire de Licence.

**11. Annulation de la licence.** Thinkstock peut annuler un abonnement et créditer à 100 % le compte ou la carte de crédit du Titulaire de Licence, si celui-ci demande par écrit l'annulation de l'abonnement sous sept (7) jours à compter de la date d'achat\*, à condition de ne pas avoir téléchargé plus de cinq (5) images et de ne pas avoir utilisé les images téléchargées. Dans le cas d'une telle annulation, la Concession des Droits accordée en vertu de la section 2 sera révoquée, et le Titulaire de Licence devra immédiatement supprimer et/ou retirer le Contenu sous Licence de ses locaux ainsi que de ses systèmes informatiques et de stockage (électroniques ou physiques). Toute utilisation du Contenu sous Licence postérieure à l'annulation d'un abonnement constitue une utilisation non autorisée et est soumise aux stipulations de la section 10. (\* Si le Titulaire de Licence a souscrit à un abonnement d'un (1) an ou de deux (2) ans avec facturation mensuelle, trimestrielle ou annuelle, le Titulaire de Licence peut annuler son abonnement sous sept (7) jours à compter de la date de réception de la première facture, ceci à condition de ne pas avoir téléchargé plus de cinq (5) images et de ne pas avoir utilisé les images téléchargées.)

**12. Dispositions diverses.**

**12.1 Audit/Certificat de conformité.** Sur notification adressée dans un délai raisonnable, le Titulaire de Licence fournira à Thinkstock des copies justificatives des Reproductions contenant le Contenu sous Licence. En outre, afin de s'assurer du respect des stipulations du Contrat, Thinkstock pourra, sur notification adressée dans un délai raisonnable, contrôler à sa discrétion, par l'intermédiaire de ses propres salariés ou d'un tiers, les dossiers du Titulaire de Licence se rapportant directement au présent Contrat et à l'utilisation du Contenu sous Licence. Si un tel contrôle fait ressortir un préjudice subi par Thinkstock se traduisant par une différence égale ou supérieure à 5% (cinq pour cent) du montant dû par le Titulaire de Licence pendant la période concernée, ce dernier devra verser la différence à Thinkstock, somme à laquelle s'ajoutera le remboursement des frais de l'audit. Lorsque Thinkstock a des raisons de croire que le Contenu sous Licence est utilisé par un nombre d'Utilisateurs supérieur au nombre autorisé ou que le Contenu sous Licence est utilisé hors du cadre fixé par le présent Contrat de licence, le Titulaire de Licence devra, à la demande de Thinkstock, fournir un certificat attestant de la validité de la licence signé par une personne habilitée de la direction du Titulaire de Licence, sous une forme qui sera approuvée par Thinkstock.

**12.2 Stockage électronique.** Pour tout Contenu sous Licence livré sous forme électronique, le Titulaire de Licence devra conserver le symbole du copyright, le nom Thinkstock, le numéro d'identification du Contenu sous Licence et toute autre information pouvant être incluse dans le fichier électronique contenant le Contenu sous Licence original. Le Titulaire de Licence devra conserver un pare-feu efficace pour éviter les accès non autorisés de tiers au Contenu sous Licence.

**12.3 Retrait.** Thinkstock ne garantit en aucun cas la disponibilité permanente du Contenu sous Licence et/ou des collections de Contenu sous Licence pendant la Durée du Contrat. Thinkstock peut, à sa seule discrétion, interrompre la licence de certains Contenus sous Licence et/ou de certaines collections de Contenu sous Licence. Sur notification de Thinkstock, ou dès que le Titulaire de Licence prend connaissance du fait qu'un Contenu sous Licence fait l'objet d'une réclamation potentielle, d'une menace de réclamation ou fait l'objet d'une réclamation fondée sur la violation des droits d'un tiers pouvant engager la responsabilité de Thinkstock, le Titulaire de Licence devra immédiatement et à ses propres frais (1) cesser d'utiliser le Contenu sous Licence ; (2) supprimer ou retirer le Contenu sous Licence de ses locaux ainsi que de ses systèmes informatiques et de stockage (électroniques ou physiques) ; et (3) s'assurer que ses clients en font de même. Thinkstock s'engage à fournir au Titulaire de Licence un Contenu sous Licence équivalent (cette équivalence sera basée sur le jugement commercial raisonnable de Thinkstock), à titre gracieux mais restant soumis à l'ensemble des autres stipulations du présent Contrat.

**12.4 Droit applicable.** Le présent Contrat est régi et interprété conformément aux lois de l'Etat de New York, Etats-Unis, à l'exclusion des dispositions sur les conflits de lois. Tout litige résultant du présent Contrat ou de son exécution sera résolu de façon définitive par un arbitrage contraignant en vertu des règles commerciales de l'American Arbitration Association (« AAA ») ou de la Chambre de commerce internationale (« CCI ») qui aura lieu dans l'une des juridictions suivantes (la plus

proche du siège du Titulaire de Licence) : Seattle, Etat de Washington (Etats-Unis) ; New York, Etat de New York (Etats-Unis) ; Los Angeles, Etat de Californie (Etats-Unis) ; Londres, Angleterre ; Paris, France ; Francfort, Allemagne ; Tokyo, Japon ; ou Singapour. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas au présent Contrat. La partie gagnante se fera rembourser, et ce, dans une mesure raisonnable, les frais de justice auxquels elle a été exposée dans le cadre de la procédure au terme de laquelle elle aura obtenu gain de cause. Ces frais de justice seront compensés avec tout coût ayant été à sa charge. Nonobstant ce qui précède, Thinkstock pourra engager une action en justice ou en équité ou toute autre procédure devant tout tribunal compétent afin d'obtenir une injonction ou autre mesure appropriée à l'encontre du Titulaire de Licence si Thinkstock estime qu'une telle action est nécessaire ou souhaitable.

**12.5 Autonomie des dispositions.** Dans le cas où une ou plusieurs des stipulations du présent Contrat s'avéraient nulles, illégales ou inexécutables, de quelque façon que ce soit, les autres dispositions du présent contrat demeureront pleinement en vigueur. Lesdites stipulations seront alors modifiées dans la stricte mesure nécessaire à leur exécution.

**12.6 Renonciation.** Aucune action de l'une ou l'autre des parties, autre qu'une renonciation explicite par écrit, ne peut être interprétée comme une renonciation à une quelconque stipulation du présent Contrat. Le retard de l'une ou l'autre des parties à exercer l'un de ses droits ou l'une de ses prérogatives ne pourra pas avoir pour résultat la renonciation auxdits droits ou prérogatives, et l'exercice partiel ou isolé par l'une ou l'autre des parties d'un desdits droits ou prérogatives ne pourra empêcher un autre exercice ou un exercice plus complet de ces mêmes droits ou prérogatives. La renonciation à un droit ou une prérogative à un moment donné ne saurait être interprétée comme s'opposant à l'exercice du même droit ou de la même prérogative à une date ultérieure.

**12.7 Intégralité du contrat.** Le présent Contrat s'adresse aux clients professionnels de Thinkstock et constitue l'intégralité des conditions du contrat de licence. Aucune disposition ne peut être ajoutée ou supprimée si ce n'est par un document écrit signé par les représentants autorisés de Thinkstock ou émis électroniquement par Thinkstock et signé par son représentant autorisé. Nonobstant ce qui précède, Thinkstock se réserve le droit de modifier à tout moment les dispositions du présent Contrat, et le Titulaire de Licence accepte de se soumettre à ces modifications éventuelles. En cas de conflit entre les stipulations du présent Contrat et celles figurant sur un bon de commande ou autre forme de communication envoyée par le Titulaire de Licence, les dispositions du présent Contrat prévalent.

**12.8 Taxes.** Tous les Frais de Licence sont hors taxes. Le paiement de ces taxes à l'achat et/ou à l'utilisation, toute retenue fiscale et toute autre taxe sur les transactions commerciales incombe au seul Titulaire de Licence ou Acheteur (le cas échéant).

**12.9 Entités de Getty Images concédant les droits.** La personne morale concédant des droits en vertu du présent Contrat est déterminée par l'adresse de facturation du Titulaire de Licence ou de l'Acheteur (le cas échéant), comme suit :

<b>PAYS/REGION DU TITULAIRE DE LICENCE/ACHETEUR :</b>	<b>CONCEDANT DE LICENCE GETTY IMAGES (PAYS/REGION) :</b>
Etats-Unis	Getty Images (US), Inc. (Etats-Unis)
Espagne	Getty Images Sales Spain SL (Espagne)
Portugal	Getty Images Sales Portugal, Unipessoal, Lda. (Portugal)
Brésil	Getty Images Venda de Imagens (Brésil)
Australie	Getty Images Sales Australia Pty Limited (Australie)
Nouvelle-Zélande	Getty Images Sales New Zealand Limited (Nouvelle-Zélande)
Malaisie	Getty Images Pte Limited, Malaysia branch (Malaisie)
Thaïlande	Getty Images (Thailand) Co., Ltd (Thaïlande)
Philippines	Getty Images Pte Limited, Philippines branch (Philippines)
Hong Kong	Getty Images Sales Hong Kong Limited (Hong Kong)
Singapour	Getty Images Sales Singapore Pte Limited (Singapour)
Japon	Getty Images Sales Japan GK (Japon)
Tous les autres pays	Getty Images International (Irlande)

© 2011 Thinkstock. Tous droits réservés.